



Hebdomadaire
Paraît le vendredi
N° 2852
31 mars 2023
1,50 € • DOM: 2€



Prolétaires de tous les pays, unissons-nous!

LUTTE OUVRIÈRE

**Le journal
d'Arlette Laguiller**

UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Continuer la lutte, nombreux et déterminés!



Lyon, le 23 mars.

Police

**La violence
de l'État**

Page 3

Crise de l'eau

**Un bien commun
privatisé**

Pages 10 et 12

Israël

**Face à
l'extrême droite**

Page 8

Retraites

- Violences policières : le vrai visage de l'État 3
- Conseil constitutionnel : un recours pour Macron ? 3
- La jeunesse mobilisée 4
- Chantiers de l'Atlantique 4
- Carrefour Belle-Épine - Thiais 4
- SNCF - Villeneuve-Saint-Georges 5
- SNCF - Strasbourg 5
- Parc zoologique de Paris 5
- Agglomération d'Orléans 5
- Directions syndicales : de quel compromis parle-t-on ? 6
- Grève des éboueurs : quand les médias déversent des ordures 6
- Macron : des paroles contre les superprofits 6

Dans le monde

- Israël : face à Netanyahu et à l'extrême droite 8
- Argentine : deux militants ouvriers menacés de prison 8
- Tunisie : dans l'état des puissances financières 9
- Armement : au bonheur des marchands de mort 9
- Rapport du GIEC 10
- Crise de l'eau : un bien commun privatisé 10
- Crise bancaire : le début de la panique 16

Leur société

- Dette publique : aux capitalistes de payer 7
- RSA : l'augmentation cache une baisse 7
- Une attaque contre tous les travailleurs 7
- Loi contre les immigrés : à la poubelle 11
- Visite de Charles III : le roi a coupé court 11
- Saint-Denis : les locataires manifestent 11
- Logement : expulsions accélérées 11
- Pêche : moins de poissons et de marins, plus de profits 16

Dans les entreprises

- Droit de grève 12
- Michelin - Saint-Doulchard 12
- STMicroelectronics - Soitec 12
- EPSM - Le Mans 13
- Hôpital de Gray 13
- Urgences de Feurs 13
- Vertbaudet Marquette-lez-Lille 14
- CGI - Bordeaux 14
- Institut Médico-Educatif Compiègne 14
- Orange 15
- Amazon - Gidy 15

Agenda

- Fêtes de Lutte ouvrière 3
- La fête de Presles 16
- Cercle Léon Trotsky 3

Continuer la lutte, nombreux et déterminés !

En recourant au 49.3 et en étalant sa morgue, Macron a donné un second souffle à la mobilisation. Depuis ce moment, les manifestations spontanées, les rassemblements de soutien aux grévistes des raffineries ou du nettoyage, les distributions de tracts et les débrayages dans les entreprises se multiplient.

Les journées de jeudi 23 et mardi 28 ont confirmé ce regain de colère. Après plus de deux mois de contestation et dix journées de mobilisation, les cortèges ont partout été massifs et renforcés par la présence de la jeunesse, atteignant parfois un record de participation. Tous ceux qui ont manifesté étaient fiers de répondre comme il le fallait au passage en force de Macron.

Le retour des black blocs a nourri les chaînes de télévision, avides d'images spectaculaires. Pour ces chaînes, qui appartiennent pour la plupart à la grande bourgeoisie et servent ses intérêts, c'était l'occasion rêvée pour dénigrer la mobilisation, assimiler les manifestants à des casseurs et surtout faire peur. Autrement dit, pour servir la soupe à Macron.

Mais l'essentiel à retenir, ce ne sont pas les poubelles en feu et les affrontements avec les forces de répression en marge des cortèges syndicaux. Le plus important est que le sentiment d'injustice et de colère grandit dans le monde du travail. C'est que de plus en plus de travailleuses et de travailleurs rejoignent la mobilisation et s'opposent à la politique férocement antiouvrière du gouvernement et du grand patronat.

La grève des éboueurs en est le symbole. Bas salaires, absence de reconnaissance, mauvaises conditions de travail, faibles possibilités d'évolution... les éboueurs représentent une des catégories les plus exploitées du monde ouvrier. Eh bien, ils nous montrent comment relever la tête !

Ils nous rappellent la force que représentent les travailleurs qui font tourner la société. Une minorité richissime peut trôner au sommet et acheter à peu près tout ce qu'elle veut grâce à ses milliards, mais s'il n'y a personne pour ramasser ses poubelles, son monde peut vite devenir un enfer.

La radicalité n'est pas de mettre le feu aux poubelles, c'est de ne pas les ramasser tant que les travailleurs n'ont pas obtenu satisfaction. Pour se faire respecter, à la fois de Macron et du grand patronat, rien n'est plus radical et efficace que de se mettre en grève, d'arrêter la machine à profits

des capitalistes et d'occuper les lieux de travail.

Le pouvoir mise sur la répression, les coups de matraque, les violences policières et les réquisitions de grévistes pour mettre un terme à ce mouvement. Cela lui serait impossible avec une grève se propageant à toutes les entreprises. Aucune compagnie de CRS ne serait en mesure de déloger les millions de grévistes et encore moins de les remplacer à leurs postes de travail.

C'est la grève qui peut nous donner la force de faire plier Macron. Pour l'instant, il joue les inflexibles. Il a néanmoins dû renoncer aux fastes de Versailles et au dîner royal prévu avec Charles III. Pour le reste, il n'a pas bougé d'un centimètre. Il s'est même moqué des chefs syndicaux en se disant à leur disposition pour discuter de tout, sauf de la retraite à 64 ans !

Son attitude ne s'explique pas seulement par une mégalomanie aiguë. Macron est dans son rôle. Il gouverne pour la bourgeoisie, c'est-à-dire contre les travailleurs.

Macron l'a expliqué dans son interview au journal télévisé : « Il n'y a pas 36 solutions pour équilibrer le régime des retraites. » C'est vrai, il y en a deux : faire payer la grande bourgeoisie dont les coffres forts débordent ou prendre sur la retraite des travailleurs.

Alors, le bras de fer est là, il faut le mener jusqu'au bout. Le combat n'est pas facile car la bourgeoisie, même richissime, est déterminée à ne rien céder. Malgré des profits et des dividendes record, elle est toujours sur le pied de guerre pour aggraver l'exploitation, baisser les salaires et écraser les droits des travailleurs. Car il lui faut conserver son rang, et donc accumuler toujours plus et plus vite que ses concurrents, cela dans une situation économique qui se tend avec la crise, les faillites bancaires et les menaces de guerre.

Alors, oui, la bourgeoisie et Macron ne veulent pas céder. Eh bien, à nous de faire preuve d'autant de détermination dans le combat !

Avec cette contestation, une brèche a été ouverte. Profitons-en pour nous regrouper et exprimer nos revendications dans chaque entreprise. Partout, discutons et organisons-nous. Et continuons de nous retrouver le plus nombreux possible dans la rue.

Ce que le gouvernement fait, les travailleurs en grève peuvent le défaire !

Nathalie Arthaud



Violences policières : le vrai visage de l'État

Depuis le passage en force de sa réforme des retraites avec le 49-3, le gouvernement cherche à intimider les manifestants : interpellations de centaines de personnes, utilisation de plus en plus systématique de gaz lacrymogène, de canons à eau et de grenades de désencerclement lors des manifestations.

Toutes ces violences policières ont de quoi alimenter la colère des travailleurs mobilisés contre la réforme.

Lors de son interview du 22 mars, Macron avait dénoncé de prétendus factieux et des violences dans les manifestations. Cette

déclaration a été le coup d'envoi d'un tapage médiatique contre les grèves et les manifestations, à grand renfort d'images tournant en boucle à la télévision sur des poubelles incendiées ou des vitrines cassées. Cette opération visait à dénigrer

les manifestants, à intimider les travailleurs et les jeunes mobilisés. La même politique avait déjà été utilisée contre le mouvement des gilets jaunes en 2018 : organiser la violence policière tout en dénonçant les prétendues violences des manifestants par un étalage médiatique éhonté.

Ainsi, lors des manifestations du 23 mars, une manifestante a eu le pouce arraché par l'explosion d'une grenade à Rouen, un cheminot a été éborgné par une autre à Paris, tandis qu'un manifestant a reçu un violent coup de pied à la tête alors qu'il était au sol, et un lycéen un coup de matraque, entraînant quatre points de suture à Lille. Sur les réseaux sociaux, les vidéos et photos montrent les intimidations, les interpellations ou les coups perpétrés par la police, comme cet enregistrement audio de l'interpellation musclée le 20 mars de sept jeunes aux quels des policiers de la BRAV-M (brigades de répression de l'action violente motocyclistes) déclarent :



À Paris, le 23 mars.

« Je peux te dire qu'on en a cassé des coudes et des gueules. »

Loin de n'être que quelques dérapages isolés comme voudrait le faire croire le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, ces violences révèlent une politique choisie par le gouvernement. D'ailleurs, si certaines critiques se focalisent sur l'existence de la BRAV-M, ce sont toutes les forces de répression qui ont recours aux mêmes méthodes, comme en témoignent les 4 000 grenades utilisées contre les manifestants rassemblés à Sainte-Soline samedi 25 mars et qui ont fait plusieurs blessés graves

dont deux étaient toujours entre la vie et la mort mercredi 29. Cela rappelle que le véritable rôle de l'armée et de la police est d'intimider et de réprimer la population et de maintenir l'ordre existant quoi qu'il en coûte à celle-ci.

Alors, après le coup de force du 49-3 et les déclarations provocatrices de Macron, le gouvernement se sert de la police pour faire passer sa réforme en cherchant à faire peur aux manifestants. Il se peut, au contraire, que cette manœuvre renforce la détermination des jeunes et des travailleurs.

Marlène Stanis



Conseil constitutionnel : un recours pour Macron ?

Après la motion de censure, les députés de la Nupes, du RN, l'intersyndicale et même Elisabeth Borne ont fait des observations auprès du Conseil constitutionnel qui pourrait maintenant trancher au sujet de la réforme des retraites.

Le Conseil constitutionnel peut en effet intervenir à propos d'une loi votée et avoir le dernier mot, après le gouvernement et le Parlement.

Les travailleurs peuvent-ils s'en remettre à une telle institution pour la décision finale concernant la réforme des retraites ? C'est un peu comme si l'agneau demandait au loup de le protéger. Car le rôle de ce Conseil est d'être le garant de la Constitution et donc de l'ordre des capitalistes. À l'exact opposé de la défense des intérêts des travailleurs. Depuis toujours, le Conseil constitutionnel recule toute loi qui écorne même un tout petit peu les intérêts du grand patronat, comme la loi de Hollande

qui voulait taxer les hauts revenus des PDG à 75% en 2012 ou bien taxer de 3% les dividendes en 2017.

La composition du Conseil même est tout un programme. Il comprend neuf membres, désignés par le président de la République, les présidents du Sénat et de l'Assemblée nationale. Ils ont, en matière de démolition des retraites, presque tous un CV en béton armé, à commencer par l'ancien Premier ministre Juppé !

Le Conseil constitutionnel est comme le 49.3, une des nombreuses protections mises en place par la bourgeoisie pour encadrer son système prétendument démocratique, masque de sa dictature économique. Pour

éviter qu'une loi soit prise en faveur des travailleurs, la classe capitaliste a multiplié les garde-fous. Elle a une mainmise totale sur les principaux médias, ce qui lui permet de façonner en partie l'opinion publique. Elle dénie le droit de vote à une grande partie de la classe ouvrière, celle qui n'a pas la nationalité française, souvent la plus exploitée. Enfin, la population n'a aucun contrôle sur les élus censés la représenter et encore moins sur le personnel de l'appareil d'État.

Le Conseil constitutionnel validera-t-il la loi de Macron ou la retoquera-t-il pour offrir une porte de sortie au gouvernement comme aux directions syndicales ? Quoi qu'il en soit les travailleurs n'ont pas à se fier à ces institutions dites démocratiques qui ont été façonnées par et pour la bourgeoisie.

Arnaud Louvet

AGENDA

Fêtes de Lutte ouvrière

Limoges
Samedi 1^{er} avril
à partir de 15 heures
Espace Detaille
Cité La Bastide

Mulhouse
Dimanche 2 avril
à partir de 11 h 30
Complexe sportif
(CMCAS) à Rixheim

Cercle Léon Trotsky

**Le mouvement ouvrier face
aux deux guerres mondiales**

Samedi 15 avril à 15 heures
Grande salle de la Mutualité

24, rue Saint-Victor, Paris 5^e - Métro Maubert-Mutualité

Participation aux frais : 3 euros

23, 28 mars... la protestation continue!

Même si mardi 28 mars le nombre de manifestants étaient en baisse par rapport à la semaine précédente, ils étaient fiers de se retrouver encore une fois nombreux pour la dixième journée de mobilisation contre la réforme des retraites. Le discours méprisant de Macron le 22 mars a convaincu certains hésitants de franchir le pas et, pour certains, ce 28 mars était leur première manifestation. Preuve que ce mouvement a des réserves de soutien dans de nombreuses couches du monde du travail.

La jeunesse mobilisée

Dans plusieurs grandes villes, après le 49.3, les manifestations ont été renforcées par des cortèges jeunes plus denses. Des lycées et des universités ont été occupés. Les raisons de cette mobilisation dépassent la question des retraites.

Bien des jeunes comprennent que le report de l'âge de la retraite, qui concerne leurs parents, voire leurs grands-parents, qu'ils voient souvent s'user au travail sans réussir à boucler les fins de mois, est socialement injuste. Ils dénoncent ce gouvernement « qui prend aux plus pauvres pour donner aux plus riches », comme

beaucoup l'ont écrit sur des pancartes.

Le recours au 49.3, vécu comme un déni de démocratie, les a particulièrement heurtés et en a convaincu beaucoup d'aller manifester. On enseigne à la jeunesse qu'elle vit dans une démocratie, mais quand des millions de gens manifestent pendant des semaines contre une loi

injuste, quand 90 % des salariés en activité la rejettent, le pouvoir passe en force. C'est une leçon politique qui vaut bien mieux que les heures d'enseignement moral et civique de l'école.

Beaucoup de jeunes ayant participé aux manifestations, officielles ou non déclarées, ont été choqués par la brutalité de la police qui cherche le contact avec les manifestants, fonce dans le tas, insulte gratuitement et met en garde-à-vue sans motif. Ils y ont vu une atteinte au droit de manifester. Du coup, les slogans



Dans la manifestation le 28 mars 2023.

« Tout le monde déteste la police » ou « ACAB », l'acronyme anglais pour « Les flics sont des salauds », ont eu un grand succès les 23 et 28 mars. Comprendre que la police n'est pas conçue pour faire la circulation mais pour être un instrument de répression destiné à maintenir l'ordre social, qui peut frapper, éborgner et même tuer, est une autre leçon de leurs premières manifestations.

Les jeunes ont des raisons profondes de se mobiliser face à l'avenir que le système leur propose, les menaces de guerre et les catastrophes climatiques. Ainsi, le projet de généraliser le service national universel (SNU), en remplaçant du temps scolaire par plusieurs semaines de bourrage de crâne patriotique et

militariste avant, peut-être, de restaurer un véritable service militaire, en révolte plus d'un. Des banderoles et des pancartes « Armée gavée, retraites volées » ou « Retraites légères, chars lourds » ont été déployées dans les cortèges. Quant aux destructions engendrées par le mode de production capitaliste, nombre de jeunes les dénoncent plus ou moins confusément, en rejetant le productivisme ou la construction de mégabassines, ou en refusant de « Travailler plus pour polluer plus ».

Au moment où se multiplient les enquêtes sur l'état dépressif de la jeunesse, la participation à la lutte et l'éveil politique d'une nouvelle génération est un salutaire antidépresseur.

Xavier Lachau

Chantiers de l'Atlantique – Saint-Nazaire



À Saint-Nazaire le 20 mars 2023.

Aux Chantiers de l'Atlantique la colère est montée d'un cran après l'annonce de l'utilisation du 49.3 par Élisabeth Borne.

La CGT des Chantiers y a répondu en appelant à une journée de grève le lundi suivant avec une assemblée générale devant l'entrée principale de l'entreprise pour décider de la suite à donner.

Ce jour-là, trois cents travailleurs des chantiers et sous-traitants étaient présents et en grève. Cela correspondait à une volonté de marquer le coup et permettait de vérifier s'il y avait la possibilité d'aller plus loin. Les travailleurs réunis en

assemblée générale ne se sont pas sentis assez nombreux pour aller vers une grève reconductible dans une entreprise qui réunit sur les chantiers quelque 7 000 à 8 000 salariés, venant de différentes entreprises d'à peu près toute l'Europe et même au-delà!

Différents travailleurs de la zone (des Chantiers, du port, d'Airbus...) ont par ailleurs maintenu les blocages jusqu'au jeudi 23, bénéficiant de la bienveillance générale de milliers

de travailleurs et cela malgré le temps passé dans les bouchons, l'impossibilité d'atteindre les parkings autour du Chantier et l'allongement considérable du temps de marche nécessaire pour rejoindre leurs postes de travail.

La popularité du mouvement sur les retraites s'est d'ailleurs vérifiée jeudi 23 mars à la manifestation qui a été parmi les plus grosses depuis le début du mouvement. De nombreux travailleurs du site étaient présents et des services entiers se sont mélangés. Dans le cortège de la Navale, ce sont notamment les travailleuses et travailleurs d'ISS, une entreprise sous-traitante spécialisée dans le nettoyage industriel, qui se sont chargés de mettre l'ambiance.

Mardi 28, la manifestation a été aussi massive que les précédentes et on a pu même y remarquer la présence d'un nombre non négligeable de personnel d'encadrement. Macron n'en a pas encore fini avec la contestation de sa réforme!

Correspondant LO

Carrefour Belle-Épine - Thiais

Mardi 28 mars à 5 heures du matin, à l'occasion de la grève contre la réforme des retraites, aucun des travailleurs des rayons Fruits et légumes et Poissonnerie ne se sont présentés à l'ouverture de Carrefour Belle-Épine de Thiais, dans le Val-de-Marne.

Voyant cela, les travailleurs de la Boucherie ont rentré leurs palettes et ont quitté le magasin. Résultat, il n'y a eu ce jour-là aucun poisson vendu, ni de produits de boucherie, et les fruits et les légumes n'ont pas été mis sur les présentoirs.

La colère qui s'est manifestée avait toutes les raisons de s'exprimer car, aux produits frais comme dans tout le magasin, le sous-effectif est chronique depuis des mois, voire des années. Les absents ne sont plus remplacés, de même que ceux qui partent en retraite et il est très fréquent que chacun

se retrouve seul dans son rayon durant plusieurs heures. Les conditions de travail sont devenues proprement insupportables, avec un matériel souvent vétuste voire inexistant et une pression incessante de la hiérarchie.

C'est donc une saine colère qui s'est exprimée et elle risque bien de revenir car la direction continue sa politique de réduction des coûts et donc des effectifs. Autant dire que cette grève est de bon augure et constitue un précédent, pour toutes les luttes à venir.

Correspondant LO

SNCF-TSEE – Villeneuve-Saint-Georges

À la manifestation parisienne du jeudi 23 mars, Sébastien, un cheminot de Villeneuve-Saint-Georges, qui manifestait avec une quarantaine de ses collègues, a reçu un projectile provenant d'une grenade de désencerclement et a perdu un œil.

Sébastien travaille depuis 25 ans au Technicentre Sud-Est Européen (TSEE). C'est un militant ouvrier dévoué et respecté. Le rassemblement de soutien qui a eu lieu mardi 28 mars devant le site de Villeneuve pour dénoncer la répression policière en était la preuve. La veille, une dizaine de grévistes du TSEE avaient tourné dans l'atelier pour convaincre les collègues de se mettre en grève le lendemain, avec ou sans déclaration d'intention déposée dans les temps. L'enjeu était

de dénoncer le fait qu'un camarade, quel qu'il soit, puisse être mutilé en allant manifester. Dans l'après-midi, l'équipe de soirée se réunissait à une soixantaine pour discuter d'une réaction commune.

Dès 5 heures, mardi 28 mars, un piquet de grève devant l'atelier de maintenance TGV de Villeneuve Saint-Georges regroupait bientôt 200 travailleurs, de la SNCF et d'Onet. Certains anciens collègues mutés à Béziers ou à Versailles avaient fait le trajet



Rassemblement de soutien à Sébastien à la Gare de Lyon, à Paris, le 28 mars.

pour montrer leur soutien. D'autres, n'ayant peut-être jamais fait grève, étaient présents. Des grévistes du Landy, de Gare de Lyon et du Technicentre de maintenance transilien (TMV), qui jouxte le TSEE à Villeneuve, étaient venus soutenir leurs camarades dans une ambiance chaleureuse et émue.

Les prises de parole, combatives, affirmaient toutes

que le meilleur soutien à donner à Sébastien était de poursuivre cette mobilisation jusqu'au retrait de la réforme des retraites. À 11 heures, plus de 500 grévistes – cheminots, travailleurs de l'énergie, de la RATP, de l'éducation – se retrouvaient à la Gare de Lyon à Paris pour manifester sur les voies jusqu'à Conflans, l'atelier parisien du TSEE.

Après de nouvelles interventions, ils rejoignaient en cortège la manifestation parisienne.

Montrant toute sa faiblesse, le gouvernement mise sur la répression policière pour intimider les manifestants. Mais celle-ci n'a jamais empêché les travailleurs de se révolter.

Correspondant LO

SNCF – Strasbourg



En gare de Strasbourg, la grève a démarré le 7 mars, et depuis, les cheminots qui se réunissent régulièrement en assemblée générale la reconduisent.

Le taux de grévistes est variable mais le 23 mars était encore une journée pratiquement sans TER en Alsace.

Un comité de grève d'une dizaine de membres, syndiqués et non-syndiqués, se représente au vote des cheminots à chaque assemblée générale. Ceux-ci ont la préoccupation de faire vivre la grève, d'aller discuter avec les collègues de la gare à travers des tournées, d'organiser des actions collectives qui popularisent le mouvement. Mercredi 22 mars, les cheminots ont tenu un barbecue sur la place de la gare de Strasbourg, qui a réuni plusieurs centaines de personnes, des travailleurs du public et du privé, ainsi que de nombreux jeunes, avec des prises de parole et beaucoup de discussions, à la satisfaction de tout le monde et en particulier des cheminots présents.

Le lendemain, la manifestation strasbourgeoise a été un succès, la plus grosse depuis le début du mouvement, avec notamment la présence importante de jeunes. Le cortège cheminot, rassemblant derrière une même banderole les syndiqués et non-syndiqués, était lui aussi conséquent, d'une centaine environ, et dynamique.

Lundi 27 mars, pour appeler à la manifestation du lendemain et dans le souci de s'adresser aux salariés du privé, les cheminots en grève ont distribué un tract commun avec les militants CGT de l'usine de boîtes de vitesses Punch, ex-General Motors.

La grève vit et tient. Elle permet à tous les cheminots qui s'impliquent à un degré ou à un autre de tisser des liens précieux, tant pour le mouvement présent que pour l'avenir.

Correspondant LO

Agglomération d'Orléans

À la métropole d'Orléans, depuis lundi 27 mars, 70 % des agents du centre de déchets de Saran sont en grève.

Le piquet qui empêche l'entrée des camions a perturbé les tournées de ramassage des ordures ménagères.

Les éboueurs ont été rejoints par d'autres métiers comme les grutiers, les égoutiers, les agents

administratifs et ceux des espaces verts. Ils ont reçu la visite de travailleurs, de cheminots et d'étudiants venus les soutenir et verser à la caisse de grève. L'attaque sur les retraites et l'utilisation du 49.3 est, d'après les grévistes eux-mêmes,

l'élément déclencheur : « On ne se voit pas travailler derrière une benne à 64 ans. » Mais la colère ne s'arrête pas là, elle est aussi alimentée par des salaires qui ne bougent pas alors que les prix explosent. « Sans les primes, mon salaire ne dépasse pas les 1 400 euros », explique l'un d'eux.

Correspondant LO

Parc zoologique de Paris

La société de prestation Musea est une des nombreuses sociétés de prestation ou de sous-traitance du Parc zoologique de Paris. La plupart de ses travailleurs y sont en contrat ponctuel très court, voire en contrat à la journée.

Chaque contrat est lui-même signé en plusieurs « formats horaires », c'est-à-dire le plus souvent du temps partiel, avec parfois des horaires hebdomadaires ne dépassant même pas 15 heures. Les horaires journaliers sont eux-mêmes définis en fonction des besoins du Parc, donc changeables chaque semaine. Les conditions sont parfois pénibles, les agents devant rester debout, y compris dehors même quand il fait froid. Quant aux salaires, ils sont fixés au smic horaire.

Le mouvement contre

la réforme des retraites a déclenché de nombreuses discussions. L'ambiance est devenue encore plus tendue avec l'utilisation du 49.3 et le rejet de la motion de censure. La prise de parole méprisante et l'attitude détachée de Macron n'ont fait que rajouter de l'huile sur le feu, et de la motivation chez ceux qui hésitaient à faire grève.

Plusieurs agents avaient prévu de se rendre à la manifestation ou de faire grève jeudi 23 mars. L'entreprise prestataire exigeant de signaler toute absence ou retard à l'astreinte,

a contraint les salariés à se déclarer en grève à l'avance en envoyant un mail. Ceci a suscité la colère de nombreux travailleurs grévistes, qui ont décidé conjointement d'envoyer un même mail la veille le plus tard possible, afin de ne pas être remplacés.

Après le 23 mars, la motivation est montée d'un cran. Aux discussions sur la capacité des travailleurs à gagner et à faire reculer Macron s'ajoutent celles sur ce que les travailleurs du parc pourraient gagner par leur mobilisation, y compris sur la question de la pénibilité du travail et des salaires. Ce n'est pas parce qu'ils travaillent dans un zoo qu'ils doivent faire l'autruche !

Correspondant LO

Directions syndicales : de quel compromis parle-t-on ?

Macron, qui n'arrive pas à faire cesser la mobilisation contre son attaque sur les retraites, continue aussi à refuser les appels des directions syndicales à une solution de compromis.

Macron sait qu'il aurait certainement pu trouver un terrain d'entente avec des dirigeants syndicaux, et pas forcément uniquement ceux de la CFDT ; mais il a choisi le bras de fer pour prouver sa capacité à imposer des coups à la classe ouvrière sans avoir besoin de négocier avec eux.

Dans son entretien du 23 mars, il avait reproché aux dirigeants syndicaux de n'avoir pas fait de proposition sur la question des retraites. Cela a offusqué Laurent Berger, patron de la CFDT, qui au contraire s'était montré favorable au projet de réforme de 2019 et avait applaudi à la retraite à points. Deux jours plus tard, Emmanuel Macron a

fait un appel du pied à la CFDT, en remerciant son dirigeant pour « son esprit de responsabilité et de sa volonté d'apaisement que je partage ». Mais pour bien enfoncer le clou et rappeler qui est le patron, il a ensuite indiqué sa « disponibilité » pour échanger avec les syndicats dans leur ensemble sur tout... sauf sur les 64 ans.

Malgré ce mépris envers la fonction d'interlocuteurs privilégiés que sont d'ordinaire les dirigeants syndicaux, vendredi 24 mars, Laurent Berger, appuyé cette fois par le dirigeant de la CFTC, proposait à Macron une sortie de crise : « La solution c'est de dire "on met sur pause, on se donne six mois pour regarder et sur

le travail et sur les retraites comment on peut reprendre les choses à l'endroit" et ensuite les organisations syndicales pourront nourrir leurs propositions et trouver un compromis s'il est possible. » Et d'ajouter : « Cela calmerait le jeu. »

L'ensemble des dirigeants syndicaux continuent, pour l'instant au moins, à affirmer que la réforme de Macron n'est pas acceptable, à commencer par le passage de l'âge de la retraite à 64 ans. Ils seraient d'ailleurs en difficulté s'ils disaient le contraire. Mais d'autre part, ils veulent toujours se montrer disponibles pour un compromis. Mais comment parler de compromis alors même que les travailleurs luttent contre cette réforme depuis plus de deux mois, que le gouvernement se déchaîne avec sa police contre les



Manifestation du 23 mars : les directions syndicales.

manifestants, envoie les CRS contre les piquets de grève, réquisitionne les éboueurs et les salariés des raffineries ? Philippe Martinez, le dirigeant de la CGT, ne contredit pas Laurent Berger, même s'il lui laisse le premier rôle dans cette recherche du compromis.

Non seulement les dirigeants syndicaux continuent à jouer cette partition, mais ils se gardent d'avertir les travailleurs que, derrière l'attaque contre les retraites, bien d'autres se préparent. En effet, le patronat veut continuer à faire pression

sur les salaires, à augmenter les cadences pour maintenir coûte que coûte ses profits et avoir les moyens de faire face à ses concurrents internationaux. C'est une véritable guerre contre les travailleurs que mène le gouvernement, qui n'est que l'état-major de la bourgeoisie. Dans cette guerre, aucun compromis n'est possible et les directions syndicales, en agitant le drapeau blanc, obscurcissent cette conscience pourtant vitale aux intérêts des travailleurs. Et c'est cela le plus grave.

Aline Urbain

Grève des éboueurs : quand les médias déversent des ordures

Depuis le début de la grève des éboueurs, les médias n'ont eu de cesse de déverser des commentaires agressifs envers les grévistes.

Les reportages d'habitants et de commerçants « incommodés » par les ordures qui s'accumulent ont été multiples.

« Les détritiques s'accumulent », titrait TF1 le 13 mars, « Paris sous les ordures », renchérisait BFM-TV, « l'enfer des poubelles », « des gens ne peuvent plus rentrer chez eux à cause des

poubelles » selon d'autres, etc. Pour appuyer leur démonstration, les médias dits d'information montraient les rats courant entre les détritus – même si certaines vidéos dataient de plusieurs années ! Selon les propos d'un « spécialiste » de l'Académie de médecine rapportés par France Info, « le rat est la plus nuisible des espèces commensales de l'Homme. »

Mais surtout, les médias ont interviewé en boucle des commerçants déplorant que cette grève dissuade les clients d'entrer dans leur

boutique à cause des odeurs ou des tas déposés devant leur vitrine, ou des habitants des beaux quartiers parisiens outrés de voir leur ville « aussi sale ».

Heureusement, certains se sont quand même sentis obligés de demander leur avis à quelques personnes soutenant les éboueurs dans leur lutte, rappelant que c'était tous les jours, jusqu'à leur retraite, que ces derniers sont soumis aux odeurs, aux infections, aux maladies.

Durant le confinement dû à l'épidémie du Covid, les éboueurs avaient été salués pour avoir continué à travailler par ceux-là même qui les critiquent aujourd'hui ! « C'est là qu'on se rend compte des métiers indispensables au bon fonctionnement de la vie sociale », « ils refusent de travailler deux ans de plus, et ils ont bien raison », « soutien total à tous ceux qui travaillent dur », tel était le ton de la plupart des commentaires sur Internet montrant une solidarité bien partagée avec la lutte de ces travailleurs.

Marianne Lamiral

Macron : des paroles contre les superprofits

Dans son interview télévisée du mercredi 22 mars, Macron a feint de dénoncer les grandes sociétés qui seraient cyniques en pratiquant les rachats d'actions.

En effet, celles qui font des bénéfices record rachètent une partie de leurs actions à coups de milliards d'euros pour enrichir encore plus leurs actionnaires.

Macron a annoncé son intention d'instaurer une « contribution exceptionnelle » sur ces rachats d'actions, qui représentaient plus de 27 milliards d'euros en 2022. Pour 2023, des milliards d'euros produits par le travail des salariés vont à nouveau s'envoler en rachats d'actions : TotalEnergies envisage d'en racheter pour 2 milliards, BNP Paribas pour 5 milliards, LVMH pour 1,5 milliard d'euros, entre autres annonces.

Macron veut faire croire qu'il fera un geste contre ces milliards d'euros dépensés en opérations purement

financières, au moment même où il prétend qu'il n'y a pas assez d'argent dans les caisses de retraite. Lorsque le ministre de l'Économie en a reparlé au Sénat, il ne s'agissait plus que de demander à quelques dizaines d'entreprises de distribuer davantage d'intéressement, de participation, de prime dégressive, en envisageant de doubler le montant de ces dispositifs. Le lendemain, l'information filtrait déjà dans le quotidien *Les Echos* que les doubler serait bien compliqué, et que les montants exigés des entreprises seraient finalement bien moindres.

Les capitalistes ne sont pas émus par ces discours, et continuent de profiter en paix.

Charles Legoda

LES ÉBOUEURS BIENTÔT PRÊTS À RAMASSER LES ORDURES ?



Dette publique : aux capitalistes de payer

La dette publique de l'État a atteint, en France, les 3 000 milliards d'euros, ce qui représente plus de 110 % du produit intérieur brut (PIB), plus que l'ensemble de toute la richesse produite sur une année sur le territoire français.

L'énorme dette est creusée au profit de la classe capitaliste, mais c'est au reste de la population que l'État demande de se serrer la ceinture.

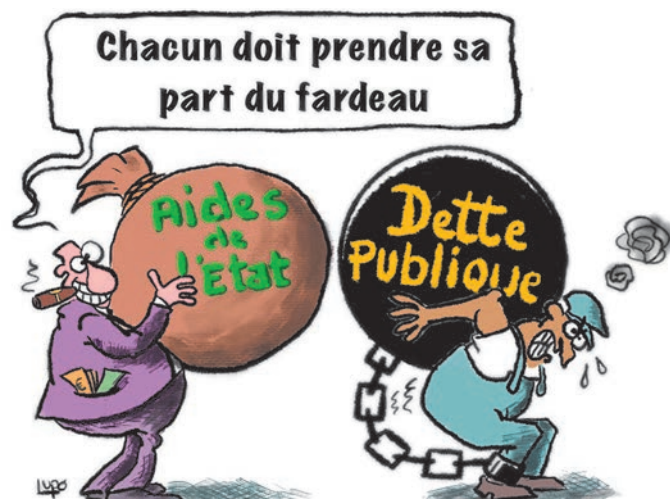
Le budget de l'État est présenté comme prenant en charge de nombreuses activités vitales pour tous : la santé, l'éducation, les transports, la voirie... En réalité, tout cela représente de gigantesques marchés pour les trusts, à commencer par les grands groupes français. Dès qu'il s'agit de construire un hôpital ou un bâtiment public ou de les rénover, ce sont les géants de la construction comme Vinci qui en profitent. Pour ce qui est de la gestion des eaux et des déchets, Suez et Veolia raflent la mise.

Lorsque la SNCF développe des lignes à grande vitesse, avec des viaducs et des tunnels, ce sont des contrats mirifiques pour Bouygues ou Alstom, qui fabrique les rames. Le budget militaire enrichit Dassault, Thales et bien d'autres car il faut aussi vêtir et nourrir les soldats. Même le budget de l'Éducation nationale ne sert pas qu'à payer les enseignants et le personnel en général. Quelle part va aux éditeurs privés qui vendent très cher des manuels scolaires ?

C'est comme si les caisses de l'État et celles des grands groupes privés étaient des vases communicants mais à sens unique : l'État s'endette et les grands groupes s'enrichissent. En 2022, les groupes du CAC 40 ont

réalisé un chiffre d'affaires cumulé équivalant à 70 % du PIB et ils ont annoncé plus de 150 milliards d'euros de bénéfices. Cette somme à elle seule représente plus de la moitié des 270 milliards d'euros que l'État a dû emprunter pour boucler son budget.

Le parasitisme capitaliste ne s'arrête pas là. Chaque euro emprunté par l'État rapporte à la finance, c'est-à-dire aux actionnaires de ces mêmes grands groupes qui trouvent très rentable et très sûr « d'investir » en prêtant à l'État. La population doit payer cet endettement et les intérêts qui vont avec, et elle le fait d'abord par l'impôt. Celui qui rapporte le plus à l'État est la TVA, que paye même celui qui dort dehors. La population paye aussi par la dégradation de tous les services publics. Car toute la propagande sur la dette de l'État qu'il faudrait



réduire vise à faire accepter que, dans le budget public, la part à réduire soit justement celle qui est utile à tous et non celle qui profite aux capitalistes.

Cela fait longtemps que l'État est devenu une vache à lait pour les grands groupes capitalistes français, qui en sont de plus en plus dépendants. En même temps, cette dette leur pose un problème car, pour l'assumer, l'État doit constamment emprunter, et cette fuite en avant n'est pas sans risque. Il y a quelques années, l'État grec a ainsi été mis au bord de la

faillite par ses créanciers car il n'arrivait plus à trouver de l'argent à emprunter, si ce n'est à des taux hallucinants. La bourgeoisie grecque et surtout ses créanciers des banques françaises, allemandes et autres ont alors imposé à la population grecque des mesures d'austérité dramatiques. Le niveau de vie s'est effondré et les services publics aussi. Même si l'État français est plus riche que l'État grec, c'est ce qui menace ici demain, tant cette dette est devenue importante.

Pierre Royan

RSA : l'augmentation cache une baisse



Alors que la hausse des prix étrangle les plus pauvres, la revalorisation du RSA est de 1,6 %. Eh non ! Il ne s'agit pas d'un poisson d'avril.

Indécent ! C'est ainsi qu'a réagi un collectif d'associations en apprenant que la hausse du RSA et d'autres prestations sociales à partir d'avril est de 1,6 %, pas même les 5,6 % escomptés, car la revalorisation de 4 % intervenue en juillet dernier est déduite, considérée par le gouvernement comme une avance par rapport à

l'inflation, et non comme un rattrapage. Ainsi, le RSA est complètement déconnecté de la hausse des prix des produits de première nécessité, ceux des produits alimentaires ayant renchéri de 14,8 % en un an selon l'Insee.

Comment faire pour survivre avec une allocation qui, pour une personne seule, est « revalorisée » de

598,54 à 608 euros, soit même pas 10 euros ? Cette question angoissante va toucher de plus en plus de monde du fait d'une loi de décembre dernier. Selon elle, si le marché du travail, tel qu'il figure dans les chiffres officiels, se maintient au niveau d'aujourd'hui, la durée d'indemnisation des chômeurs inscrits depuis février va être réduite d'un quart. Beaucoup rejoindront alors la cohorte des près de deux millions de foyers inscrits au RSA, ce qui représente déjà près de 4 millions de personnes en incluant les conjoints et les enfants à charge.

Le seul véritable espoir est que la lutte actuelle engagée contre la réforme des retraites soit le prélude à bien d'autres, plus puissantes, contre une société qui tire sur la corde pour faire travailler au maximum les uns, tandis que les autres sombrent dans la misère.

Jean Sanday

Une attaque contre tous les travailleurs

Dans son discours du 23 mars, Macron ne s'est pas contenté de confirmer l'attaque en cours contre les retraites, il s'en est pris aux travailleurs réduits au RSA.

Dans un langage qui voulait faire peuple, il a évoqué la main sur le cœur « un sentiment d'injustice » ressenti par « ceux qui bossent », à qui « on demande des efforts » pour les opposer à « ceux qui ne travaillent jamais » mais « bénéficient » du RSA, et qu'il convient de « responsabiliser ». Le gouvernement voudrait opposer ceux qui ont un emploi à ceux qui en ont été exclus depuis longtemps, alors que, quand il s'agit de la réforme des retraites, il attaque les uns et les autres.

Sous couvert de faire la morale à ceux qui touchent le RSA, le gouvernement s'est engagé dans une réforme qui conditionne le versement de l'allocation à

un travail hebdomadaire de 15 à 20 heures pour une collectivité, une association ou une entreprise. Comme ce sont les départements qui gèrent le RSA, le gouvernement leur a demandé des volontaires pour une expérimentation de cette réforme. Quarante-trois d'entre eux, à présidence de droite ou de gauche, ont répondu présents, parmi lesquels le gouvernement en a sélectionné dix-neuf en décembre dernier.

Ainsi, Macron est loin d'être le seul à jouer les rabatteurs vers le patronat d'une main-d'œuvre payée sur les deniers publics, et qui touche moins que la moitié du smic, ce qui fait pression sur l'ensemble des salaires.

J. S.

Israël : face à Netanyahu et à l'extrême droite

Le Premier ministre Benjamin Netanyahu a finalement reculé face à la mobilisation des opposants à son projet de réforme du système judiciaire. Dans la soirée du lundi 27 mars, il a annoncé le report de l'examen des textes au mois de mai, après les vacances parlementaires de la Pâque juive, déclarant vouloir « *laisser place au dialogue* ».

Après trois mois de contestation et de manifestations hebdomadaires, la mobilisation a connu un nouvel élan après le limogeage, dans la soirée du dimanche 26 mars, du ministre de la Défense, qui avait exprimé la nécessité, selon lui, de marquer une pause dans la réforme de la justice. En moins d'une heure, des milliers d'Israéliens, dont plus de 100 000 à Tel-Aviv, sont descendus dans la rue pour clamer leur colère. Des affrontements ont eu lieu avec la police. Le lendemain, 27 mars, le principal syndicat appelait à une grève générale, entraînant la suppression des vols internationaux et l'arrêt de nombreuses entreprises du secteur privé.

Face à l'ampleur de la mobilisation, Netanyahu a donc préféré reculer, prenant le risque de perdre le soutien des organisations ultranationalistes et religieuses d'extrême droite avec lesquelles il gouverne. En plus de leur concéder des ministères clés comme celui des Finances ou de la Sécurité intérieure,

Netanyahu s'était en effet engagé vis-à-vis d'elles à entreprendre une réforme du système judiciaire diminuant le poids de la Cour suprême, pour l'empêcher de remettre en cause une loi votée par les députés. Or la Cour suprême est souvent apparue comme un contre-pouvoir, notamment pour s'être parfois opposée à la création de certaines colonies ou à certains mouvements religieux.

Une partie de la population s'est inquiétée de la volonté du gouvernement d'accroître son pouvoir, d'autant plus qu'avec le poids acquis en son sein par l'extrême droite, il y avait toutes les raisons de s'attendre à des attaques contre les droits des femmes, des homosexuels, des Arabes palestiniens, déjà considérés comme des citoyens de second ordre, et d'une façon générale contre les libertés publiques.

La contestation a rapidement gagné une grande partie de la société israélienne, y compris des milieux peu habitués à se mobiliser. Des



Tel-Aviv, le 26 mars.

grands patrons d'institutions financières et d'entreprises du secteur des hautes technologies ont fait valoir que les capitaux quitteraient le pays si le gouvernement adoptait une telle réforme. Au sein de l'armée, des milliers de réservistes ont exprimé leur opposition, ainsi que des généraux à la retraite, d'anciens dirigeants du Mossad (le service de renseignement extérieur), du Shin Bet (le service de sécurité intérieure) et jusqu'à l'actuel chef d'état-major... Cela explique certainement que le ministre de la Défense lui-même ait fini par exprimer ses réserves.

Après l'annonce du report de la réforme de la justice, l'ancien Premier ministre et principale figure de l'opposition, le politicien de droite Yaïr Lapid, s'est dit prêt à discuter avec Netanyahu pour trouver un compromis. « *Nous ne nous reposerons pas tant que l'État d'Israël*

n'aura pas de Constitution », a-t-il ajouté devant des manifestants. Avancer un tel objectif institutionnel n'est évidemment pas ce qui fera barrage à l'extrême droite ni conjurera la menace qu'elle représente. De la part d'un dirigeant qui ne vaut guère mieux que Netanyahu, c'est un moyen de reprendre le contrôle de la contestation.

Au-delà de la question de la Cour suprême, l'ampleur de la mobilisation montre qu'une partie de la population israélienne perçoit le danger représenté par l'extrême droite, pour elle-même et pour la société dans laquelle elle vit. Elle ne peut cependant s'arrêter aux propositions d'un Yaïr Lapid.

La croissance d'une extrême droite raciste et fascisante dans un État qui prétendait garantir les populations juives contre un retour du nazisme a des raisons précises. En évinçant les

populations palestiniennes de leurs terres et en refusant de reconnaître leurs droits, les dirigeants israéliens ont condamné leur population à vivre en permanence sur le pied de guerre et dans un régime de caserne. « *On n'est pas en Iran, on ne veut pas d'une théocratie* », clamaient bien des manifestants dans les villes israéliennes. Mais c'est la colonisation et la politique antiarabe, encouragée par tous les gouvernements depuis des décennies, c'est la complaisance vis-à-vis des partis religieux réactionnaires, qui ont fourni des troupes à l'extrême droite et en ont fait une force menaçant aujourd'hui de s'en prendre non seulement aux Palestiniens mais aux Juifs eux-mêmes.

La population israélienne ne sera jamais vraiment libre tant que les Palestiniens ne le seront pas.

Marc Rémy

Argentine : deux militants ouvriers menacés de prison

Pour avoir défendu le droit à une retraite digne, deux militants ouvriers argentins risquent la prison. Entre le 30 mars et le 16 avril, un ultime recours judiciaire pourrait mettre fin aux poursuites.



Manifestation contre la réforme des retraites, en 2017.

En 2017, le gouvernement de droite de Mauricio Macri s'attaquait au montant des pensions de retraite, déjà très faibles. Le 18 décembre, des centaines de milliers de manifestants s'étaient retrouvés devant le siège du Parlement et, lors d'affrontements avec la police, un policier avait été blessé.

Les autorités avaient alors cherché des coupables et accusé deux militants, Cesar Arakaki, du Partido obrero (Parti ouvrier) et Daniel Ruiz du PSTU, deux organisations qui se réclament du trotskysme.

Quatre ans plus tard, en novembre 2021, les vidéos de la manifestation

projetées lors d'une audience judiciaire ont surtout démontré l'innocence des deux militants incriminés, trop loin pour avoir pu blesser le policier. Ils ont pourtant été condamnés, l'un à trois ans et demi de prison et l'autre à trois ans.

Derrière cet arbitraire judiciaire, il y a la volonté politique des deux principaux partis de gouvernement, la droite de Macri et le parti péroniste actuellement aux affaires, de criminaliser toute protestation populaire qui échapperait à leur contrôle.

Plusieurs organisations argentines, dont les Mères de la place de Mai, ainsi que

des personnalités, ont déjà exigé que les poursuites soient abandonnées. Les défenseurs des deux militants demandent que des protestations soient adressées à la Chambre fédérale de cassation pénale. Lutte ouvrière s'associe à cet appel.

Jacques Fontenoy

Pour protester par écrit :

Camara federal de casacion penal - Comodoro Py 2002, 1° piso - Ciudad autonomia de Buenos Aires-Argentina

Et par mail : cfcasacionpenal.secgeneral@pjn.gov.ar (avec une copie adressée à : absoluciondearakakiyruiz@gmail.com qui soutient cette protestation)

Tunisie: dans l'étau des puissances financières

Sur les côtes tunisiennes, les naufrages d'embarcations de migrants se multiplient. Plusieurs dizaines ont perdu la vie au large de Sfax et de Mahdia, entre le 23 et le 25 mars. Le nombre de morts s'accroît, parallèlement au désespoir des familles et des jeunes, acculés au départ.

Poussés par la misère, beaucoup fuient aussi les réactions racistes encouragées par le pouvoir, dans un contexte d'aggravation de la crise économique. Plus de 32 000 migrants seraient arrivés sur les côtes italiennes en provenance de Tunisie, d'après les autorités de ce pays. C'est le refus de les accepter qui a conduit la Première ministre italienne, Georgia Meloni, et Macron à lancer le 24 mars un appel à contenir la « pression migratoire » que représenterait pour l'Europe ce petit pays du Maghreb! Les deux dirigeants seraient donc prêts à intervenir pour que soit versée une aide financière à la Tunisie, de plus en plus en situation de faillite budgétaire, afin qu'elle garde ses candidats au départ.

Voie de passage vers l'Europe pour des milliers de jeunes venus de Côte d'Ivoire, du Burkina Faso, du Niger, de Guinée, du Mali, la Tunisie est proche de l'île italienne de Lampedusa. Mais 150 kilomètres à parcourir entassés à bord d'une coquille de noix, en proie à la tempête comme ce fut le cas lors des récents naufrages, c'était la mort assurée pour une grande partie d'entre eux. « *Il y avait des bébés, raconte un des rescapés, ils sont tous morts.* » Repêchés par des pêcheurs ou parfois par des garde-côtes tunisiens, certains bateaux de migrants ont également été attaqués par ces derniers, qui voulaient les faire chavirer.

Les attaques xénophobes lancées contre les migrants il y a un peu plus d'un mois par le président Kais Saied, pour

en faire des boucs émissaires dans la crise économique, ont acculé nombre de ces réfugiés subsahariens au départ. Travailleurs précaires pour la plupart, vivant parfois en Tunisie depuis des années, ils se sont souvent retrouvés sans emploi, chassés de leur logement, voire en butte à des agressions racistes.

La situation des douze millions d'habitants, sans même parler des réfugiés, n'a cessé de s'aggraver avec la crise. Alors que le déficit budgétaire de la Tunisie se creuse, la Banque mondiale a suspendu début mars tout nouveau financement, prenant prétexte des propos xénophobes de Kais Saied. Le FMI quant à lui conditionne toujours le versement de la première tranche de l'aide promise, 500 millions de dollars sur un total de 1,9 milliard en quatre ans, aux prétendues réformes qui devraient être imposées à la population. Le pouvoir hésite encore à lancer ce qui serait une saignée, consistant à cesser de



Tunis, le 4 mars: manifestation contre la politique de Kais Saied.

subventionner le carburant et certains produits de première nécessité, à bloquer les salaires des milliers de travailleurs des entreprises publiques. En outre, la loi relative à la gouvernance des entreprises publiques viserait à opérer des coupes claires, non seulement dans les effectifs, mais dans les dotations, subventions et autres subsides qui disparaissent dans d'autres poches que celles des employés.

Inflation, chômage, salaires et primes non versés alimentent le mécontentement social sans que le pouvoir de Kais Saied, de plus en plus dictatorial, soit en mesure de trouver des solutions. Pendant que les capitalistes

français, premiers investisseurs avec 187 millions d'euros en 2022, s'enrichissent grâce au travail de 140 à 150 000 salariés, la plus grande partie de la population des régions sinistrées survit d'expédients, sans les infrastructures minimum de transports publics et de santé. Pris en étau entre la fuite en avant du pouvoir, qui multiplie les menaces et les arrestations d'opposants, une bourgeoisie tunisienne corrompue et avide, et la poigne inexorable des capitalistes internationaux, les travailleurs, les jeunes sans emploi, les pauvres des campagnes et les réfugiés ont bien des intérêts de classe en commun.

Viviane Lafont

Armement: au bonheur des marchands de mort

« *L'invasion (de l'Ukraine) a vraiment provoqué une envolée significative de la demande d'armes en Europe, qui (...) va selon toute vraisemblance mener à de nouvelles hausses d'importations.* »

Voilà ce que constate le dernier rapport du Sipri, l'Institut international de recherche sur la paix (!) de Stockholm, seul organisme public au monde à publier des chiffres et données fiables dans le domaine des armes.

Sur les cinq dernières années, dit-il, les seuls transferts d'armes ont quasiment doublé en Europe, dépassant largement 100 milliards de dollars en valeur annuelle. L'an dernier, le Sipri notait déjà que, malgré la baisse d'activité mondiale due au Covid, ce secteur ne connaissait pas la crise. Depuis, sa progression a littéralement explosé avec la guerre en Ukraine.

Les transferts d'armes en Europe ont presque doublé en cinq ans. L'Ukraine, qui comptait jusqu'alors pour quantité négligeable dans ce domaine, est devenue en 2022 le troisième importateur mondial d'armement, s'en procurant massivement

auprès des États-Unis et, à un degré moindre, des pays européens. Mais tous les pays membres de l'OTAN en Europe ont aussi augmenté leurs importations d'armes, en moyenne de 65 % pour l'année écoulée.

Les États-Unis sont le pays dont les industriels ont le plus profité de cette situation. Leur poids militaire, leur puissance industrielle et leur capacité à offrir de substantiels crédits leur ont permis d'accroître fortement leur part de ce marché. De 30 % sur la période 2013-2017 elle est passée actuellement à 40 %.

La Russie occupe depuis longtemps la seconde place sur le podium de cette sinistre compétition car, derrière ces données commerciales, il faut rappeler ce qu'elles recouvrent: en trois décennies, 2,7 millions d'êtres humains ont péri dans des conflits armés, donc armés par les marchands de mort.

Avec 16 % de ce marché, la Russie recule. Il lui faut restreindre ses exportations car elle « consomme » une bonne part de sa production militaire sur les champs de bataille d'Ukraine. Les sanctions occidentales l'empêchent aussi de se procurer des microprocesseurs et autres composants indispensables aux systèmes d'armement sophistiqués.

Le troisième larron du trio de tête des marchands d'armes est la France. Malgré le fait que certains armements français ne sont pas compatibles avec les standards que les États-Unis ont généralisés au sein de l'OTAN, ce qui rend difficile de les vendre aux membres de cette alliance, la France ne cesse de gagner des parts du marché des armes. Au point qu'avec 11 % du total mondial, elle talonne désormais la Russie et distance largement ses concurrents allemand, italien, britannique ou chinois.

Certains diront, pour s'en féliciter, que cela rééquilibre la balance commerciale de la France, mais en omettant

un « détail »: de combien de morts se paiera ce qui remplit les bilans de l'industrie

d'armement et les poches de ses actionnaires?

Pierre Laffitte



Rapport du GIEC : une planète que le capitalisme rend inhabitable

Le GIEC, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, vient de rendre public son sixième rapport sur les dangers induits par le réchauffement de la planète, et son constat est désastreux.

Plus les rapports, les mises en garde et les prétendus accords se succèdent, plus la situation s'aggrave. La crise climatique est la manifestation visible des effets dévastateurs de l'utilisation irresponsable des moyens de production par les grands groupes capitalistes qui dirigent l'économie. On sait qu'elle peut provoquer des effets catastrophiques sur le climat et plus généralement sur le maintien des conditions

de vie des espèces, y compris l'espèce humaine. Les connaissances scientifiques progressent, mais leur utilisation au seul gré des lois du marché aboutit à détruire l'environnement.

Les scientifiques du GIEC, les experts auprès de l'ONU, les savants supplient les décideurs de ce système de changer de modèle, d'abandonner la recherche exclusive du profit à court terme, et expliquent que, pour rétablir les équilibres

nécessaires, il faudra des milliers d'années. Mais ils ne peuvent que constater dans leur rapport que les émissions de gaz à effet de serre, responsables du réchauffement climatique, n'ont cessé d'augmenter, en contradiction avec les recommandations des conférences internationales.

La raison en est simple. L'industrie pétrolière se précipite partout dans le monde pour ouvrir de nouveaux forages. C'est le cas sur tous les continents, et aujourd'hui même la fonte de la calotte glaciaire en Arctique est vue comme une opportunité pour faire de nouveaux forages. Les



Déforestation en Indonésie pour ouvrir une mine de nickel.

DIMAS ARDIAN BLOOMBERG

forêts sont détruites pour permettre l'exploitation de nouvelles terres ou le creusement de nouvelles mines, les océans sont pollués pour des calculs à très court terme.

Comme le résumait un grand financier, interrogé à propos de ses investissements : « Pour nous il n'y a qu'une seule règle : combien ça rapporte ? »

La classe capitaliste

recherche le profit individuel et immédiat, quoi qu'il en coûte, dans tous les domaines. C'est vrai dans l'économie avec les crises, comme pour la guerre et ses morts, et même quand la survie de l'humanité est en jeu. Pour cette classe parasite, irresponsable et criminelle, la formule « Après moi le déluge » peut parfaitement s'appliquer.

Paul Sorel

Crise de l'eau : un bien commun privatisé



Manifestation au Québec en 2021.

Du 22 au 23 mars, l'ONU a réuni 6 500 participants, dont de nombreux ministres et chefs d'État, lors d'une conférence mondiale de l'eau. Le secrétaire général Antonio Guterres a affirmé que la planète se trouvait devant une imminente crise de l'eau.

Entre 40 et 50 % de la population mondiale ne dispose d'aucun système d'assainissement de l'eau, un quart n'a pas d'accès à une eau potable sûre, la moitié souffre de pénurie durant une partie de l'année. En 2015 l'ONU avait voté une série de résolutions sur cette question : elle promettait, ou espérait, que l'humanité aurait en 2030 accès à l'eau potable, qu'on ne verrait plus ces centaines de millions de femmes passer leur vie à attendre devant un malheureux robinet et perdre leur santé à porter les lourds bidons familiaux ; que des enfants ne mourraient plus du choléra pour avoir bu de

l'eau souillée. L'espoir était que les champs pourraient être irrigués et les populations nourries ; que les progrès techniques en matière d'assainissement et de distribution serviraient à tous. Mais la conférence de 2023 n'a constaté aucun progrès et a voté une nouvelle série de vœux pieux.

Le réchauffement climatique accélère encore la crise hydrique. L'eau des grands fleuves, comme le Nil, le Mékong, l'Euphrate ou le Niger, est âprement disputée par les États qu'ils traversent. Les grands propriétaires, capitalistes de l'agriculture, de l'industrie ou des loisirs, s'approprient les ressources communes.

Cela va du ridicule au révoltant, des mégabassines du Poitou et des golfs arrosés en période de canicule jusqu'aux piscines des hauts de Port-au-Prince bien remplies pendant que le peuple des bidonvilles d'Haïti n'a rien à boire. Cette répartition est toujours fondée sur le droit du plus fort ou du plus riche.

Il ne manque pas d'eau sur la planète, ce qui manque de plus en plus c'est de l'eau non polluée, non accaparée par des groupes privés, et les équipements permettant de l'acheminer vers ceux qui en ont besoin. Car l'eau, tout indispensable qu'elle soit à la vie, est une marchandise. Elle est à vendre, elle a un prix grâce auquel certains capitalistes peuvent prospérer. Les États, prétendument au service de l'intérêt général, sont les porteurs d'eau des grands propriétaires. En France, une fois les services d'adduction et d'assainissement mis en place par les collectivités avec l'argent public, la distribution d'eau a été le plus souvent concédée à des groupes privés. Après que ces derniers ont accumulé des fortunes en économisant sur l'entretien des réseaux, les responsables publics, comme ceux de Bordeaux ou de Lyon par exemple, constatent qu'il y a 30 % ou plus de déperdition

du fait des fuites et municipalisent de nouveau le service. La remise en état doit donc se faire avec les deniers publics, en attendant sans doute une nouvelle concession.

Ce petit jeu, privatisation des gains et socialisation des investissements, entamé en France sous Napoléon III a permis la constitution, de géants mondiaux de la distribution comme Veolia. Ce groupe a fait en 2022, année de canicule s'il en fut, un bénéfice record. Quand, par extraordinaire, un État comme l'Argentine nationalise sa compagnie des eaux en accusant en l'occurrence Suez, racheté depuis par Veolia, de rançonner la population, il se trouve un tribunal pour condamner ce pays à dédommager la multinationale française.

Lorsque l'eau est empoisonnée, dans les pays pauvres on meurt et dans les pays riches l'État fournit de l'eau en bouteilles ou bien la population en achète. Mais on trouve rarement des coupables. L'eau du robinet des départements bretons, par exemple, est pleine de nitrates venant des engrais. Lorsqu'il y en a trop, les mairies conseillent d'acheter des bouteilles d'eau et au-delà d'un certain seuil elles les fournissent. Le problème est

connu depuis des dizaines d'années, mais jamais encore l'industrie agro-alimentaire ou Veolia et autres qui distribuent l'eau, n'ont été inquiétés. De l'autre côté de l'océan, les habitants de Flint, petite ville industrielle du Michigan, ont eux aussi été empoisonnés par l'eau du robinet car leur rivière servait d'égout aux industries locales. Il a fallu des années de combat pour que cela change et la question n'est pas encore réglée. Au même moment, non loin de là, la multinationale Nestlé puisait dans la nappe phréatique de quoi remplir des centaines de millions de bouteilles d'eau pure. Le Michigan ne lui demandait pour cela que 200 dollars par an !

Malgré ces vols manifestes, et bien d'autres encore, les multinationales de l'eau se targuent d'être des bienfaiteurs de l'humanité et des champions de l'écologie. Ainsi, à la conférence de l'ONU, la directrice générale de Veolia a promis de consacrer 1,5 milliard d'euros à l'assainissement et à l'adduction d'eau potable. Autant dire que Veolia fera payer chaque mètre de canalisation à prix d'or aux collectivités et chaque goutte au prix du champagne aux consommateurs.

Paul Galois

Loi contre les immigrés : à la poubelle !

Samedi 25 mars, de nouvelles manifestations ont eu lieu dans de nombreuses villes pour dénoncer le projet de loi révoltant Asile et immigration préparé par le ministre de l'Intérieur Darmanin.

Ce projet s'ajoute en effet aux... vingt lois votées en quarante ans, qui ont déjà rendu plus difficile encore la vie des travailleurs immigrés. Il vise à accélérer les procédures d'extradition des sans-papiers et à diminuer leurs possibilités de les contester. Il durcit aussi les conditions pour obtenir un visa. « Nous allons instaurer un examen de français obligatoire pour tous les titres de

séjour long », a ainsi déclaré Darmanin, sans bien sûr prévoir de moyens d'enseignement pour le préparer.

Le gouvernement veut également rendre le regroupement familial encore plus difficile en imposant des conditions de revenus et un niveau minimal de langue française. Enfin, il va quasiment supprimer l'aide médicale d'État pour les étrangers en situation

irrégulière, en la limitant aux maladies les plus graves.

Dans le même temps, à la demande du Medef, le gouvernement veut créer un titre de séjour « métiers en tension » dans les secteurs comme le nettoyage, la restauration, l'hôtellerie, etc., où le patronat a du mal à recruter tellement les salaires sont bas et les conditions de travail déplorables. Cela lui permettrait de disposer d'une main-d'œuvre encore plus corvéable, d'autant que ces titres de séjour seraient renouvelables tous les ans.

Le gouvernement vient de reporter l'examen de ce projet de loi à l'Assemblée nationale faute de majorité pour le voter et parce qu'en dehors des projets de loi de finances, il ne peut utiliser le 49.3 qu'une seule fois par session parlementaire. Mais il cherche des combines pour le faire passer vite.

Si Macron tient tant à cette nouvelle attaque, c'est parce que, dans cette période de mobilisation contre la réforme des retraites, d'explosion des prix et de gel des salaires, il espère diviser les travailleurs, et faire diversion pour que leur colère ne se tourne pas vers les véritables responsables de cette situation, les capitalistes.

Arnaud Louvet



Visite de Charles III : le roi a coupé court

La visite officielle du roi Charles d'Angleterre, prévue du 26 au 29 mars, a été annulée à la dernière minute par Macron. Tout était pourtant prêt, jusqu'au menu du repas à Versailles.

Mais, en plein mouvement contre la réforme des retraites, il semble que l'entourage gouvernemental ait eu un sursaut de présence d'esprit et ait vu tout ce faste comme une provocation supplémentaire. De fait, les blagues fusaient parmi les manifestants, telles que « Allons les chercher à Versailles ! », en référence à un épisode de la Révolution qui finit par coûter la tête à un roi.

Macron invoque le problème des manifestations

et des « incidents » qui auraient pu se tenir sur le royal passage, ou lors du bain de foule prévu à Paris. Peut-être, mais celui-ci aurait de toute façon mis en lumière devant les caméras la grève des éboueurs, ce qui n'aurait pas fait les affaires du pouvoir. L'Élysée parle aussi de « problèmes logistiques » à propos du déplacement prévu en TGV de Paris à Bordeaux. Il y avait manifestement trop de travailleurs dont dépendait le bon déroulement de cette visite !

Quelle indécence, tous ces pauvres qui empêchent les grands de ce monde de festoyer en paix !

Thomas Baumer

Logement : expulsions accélérées

Cette année, la fin de la trêve hivernale le 31 mars se conjugue avec un projet de loi qui vise à accélérer les expulsions locatives et durcit la répression contre les occupants de logements vides ou de bidonvilles.

Pour les loyers impayés, la loi accélère les procédures judiciaires. Elle permet en effet à un propriétaire d'obtenir la résiliation du bail sans avoir à engager une action en justice, ce qui conduit plus rapidement à une expulsion. Comme si le nombre de personnes sans domicile n'était pas encore assez élevé à l'heure actuelle ! Il a plus que doublé en dix ans, dépassant aujourd'hui 300 000, selon la fondation Abbé-Pierre. Quant au nombre d'expulsions effectuées avec le concours de la police, le ministère du Logement estime qu'il est revenu en 2022 à son niveau d'avant-Covid, 16 700, en augmentation de 161 % par rapport à il y a vingt ans. Le nombre de

ménages obligés de quitter un logement est bien plus important, beaucoup n'attendant pas l'arrivée de la police pour le faire.

C'est le résultat de toute une chaîne qui part d'un montant de loyer insupportable par rapport à des revenus en baisse, passe par des retards de loyer, un surendettement et un jugement d'expulsion. Mais pour les auteurs de la loi, qui vont du parti gouvernemental au Rassemblement national, cette dégringolade n'est pas encore assez rapide !

Appel à manifester

De nombreuses organisations de défense du droit au logement et des syndicats appellent à manifester le 1^{er} avril, à Paris et dans d'autres villes, pour protester contre les expulsions et les mesures gouvernementales. Lutte ouvrière soutient ces manifestations. **Celle de Paris partira à 15 heures place de la Bastille.**

Jean Sanday



Le 25 mars, à Paris.

Saint-Denis : les locataires manifestent

Mardi 21 mars, 200 locataires de différentes cités de Saint-Denis, accompagnés de quelques représentants d'autres cités de Seine-Saint-Denis, ont manifesté à l'appel de différents collectifs et amicales contre les hausses de charges et de loyers.

Aux cris de « Augmentez les salaires, pas les loyers des locataires », la manifestation s'est élancée des locaux de Plaine-Commune jusqu'à la sous-préfecture. Les habitants dénoncent le fait que certains ne se sont plus chauffés pendant l'hiver, que l'eau chaude est devenue un luxe, « du pétrole ou de l'or ». Dans nombre de HLM, il faut choisir entre faire la vaisselle ou se laver, ou récupérer comme dans l'ancien temps l'eau de vidange de la machine à

laver pour nettoyer les sols. Pour beaucoup, ces augmentations représentent 100 euros par mois, alors que les prix des produits alimentaires explosent. Des habitants venus de la cité des Mille-Mille d'Aulnay-sous-Bois ont même dénoncé une hausse des charges et des loyers de 300 euros mensuels !

Les collectifs des cités des Francs-Moisins et Allende de Saint-Denis étaient bien représentés. Les locataires d'Allende,

qui avaient mené une lutte victorieuse contre leur bailleur, la LogiRep, il y a deux ans, se réunissent de nouveau tous les samedis depuis un mois et ont raccroché des banderoles dans leur cité.

Tous ont conscience que c'est une lutte d'ampleur qu'il faut préparer, pas seulement contre les bailleurs « sociaux » mais aussi contre ces multinationales de l'énergie qui spéculent sur les matières premières et réalisent des profits record. Une nouvelle manifestation englobant toutes les cités de la ville est en préparation, de même qu'une manifestation nationale.

Correspondant LO

Droit de grève : tentative d'intimidation

Le 13 mars, le ministère du Travail a fait passer aux Inspections du travail une note précisant les conditions dans lesquelles on peut engager une procédure de licenciement contre un salarié protégé, mandaté d'un syndicat ou élu du personnel, dans le cadre d'une grève.

La note rappelle la validité des procès-verbaux des huissiers, les circonstances sur lesquelles s'appuyer pour justifier un licenciement, telles que : « participation personnelle et active à de graves

incidents dans une usine », un « rôle de meneur même sans se livrer personnellement à des violences contre des non-grévistes », « un rôle prépondérant, constant et particulièrement actif [...] en procédant à des blocages

illicites ».

La CGT a protesté contre cette « tentative de manipulation » présentée comme un simple rappel administratif à des textes connus mais accompagné d'exemples précis pour expliquer comment licencier plus facilement. Olivier Dussopt, le ministre du Travail, qui vient de se distinguer lors des débats sur la réforme des retraites, a répliqué qu'il ne s'agissait

que « d'une mise à jour pour tenir compte des évolutions du droit », en soulignant que « le droit de grève est garanti ».

La ficelle est grosse et le discours bien connu : un peu de bavardage sur le respect du droit de grève, déjà bien limité par divers règlements et autres lois Travail, et des sanctions pour les salariés récalcitrants. La seule nouveauté est le moment de ce rappel à la loi :

il a été choisi pour tenter d'intimider les salariés protégés, et à plus forte raison les autres.

Au moment où sa police matraque dans la rue, le gouvernement rappelle que la répression peut frapper aussi dans les entreprises. Autant de menaces dont un mouvement général des travailleurs pourrait faire table rase

Sylvie Maréchal

Michelin – Saint-Doulchard : coup de colère

Vendredi 17 mars, à 7 heures du matin, un mail de la banque Natixis informait les travailleurs de l'usine Michelin de Saint-Doulchard, près de Bourges, qui compte environ 600 travailleurs, que la prime d'intéressement était cette année d'environ 800 euros, alors qu'elle était de 2 000 euros l'an dernier.

La goutte d'eau a fait déborder le vase. À 9 heures, un groupe de travailleurs est parti d'un atelier et a fait le tour de toute l'usine. Et c'est à 90, devant les bureaux de la direction, qu'ils ont tenu leur première assemblée et voté la revendication : 1 200 euros net pour tout le monde, pour compenser le manque à gagner. Et cela, tout de suite. Des réflexions ont fusé : « Michelin fait des milliards de bénéfices sur notre dos. On n'est pas responsables de leurs problèmes de production. L'inflation est à 15 %. On veut le pognon sur la paye de mars. »

La grève a été maintenue jusqu'à 13 heures pour faire la jonction avec l'équipe d'après-midi, qui a immédiatement débrayé. Au total,

avec l'équipe de nuit et celle du week-end, plus de 250 travailleurs ont débrayé.

Pour essayer de calmer la colère, la direction a proposé de « trouver des solutions » et de payer en partie les heures de grève.

Mardi 21 mars, alors que les travailleurs étaient toujours aussi nombreux à ne pas vouloir lâcher le morceau, elle a finalement cédé des primes : 775 euros brut versés en avril et une promesse de trois fois 200 euros brut mensuels si les objectifs de production sont atteints en mars, avril et mai. En utilisant leur force, les travailleurs ont ainsi empêché en partie le mauvais coup de la direction.

Correspondant LO

STMicroelectronics – Soitec : le profit "goutte que goutte"



Manifestation en décembre 2022 contre le pillage de l'eau par STM.

Le Comité départemental de l'eau s'est réuni à Grenoble le 22 mars, Journée mondiale de l'eau, à l'initiative du préfet de l'Isère. Il conclut, sur la base d'un déficit de précipitations depuis l'été 2022, à des restrictions de la consommation d'eau.

Ces restrictions concernent les particuliers : lavage des véhicules, arrosage de pelouses ou plantation de jeunes arbres et arbustes, etc. Mais pas question pour l'État de s'en prendre aux industriels !

À Crolles, dans la banlieue de Grenoble, où comme dans bien des endroits les nappes phréatiques sont au plus bas, la construction de l'extension de l'usine STMicroelectronics va aggraver le problème. En effet l'industrie micro-électronique est extrêmement gourmande en eau : la consommation de cette usine ajoutée à celle de Soitec, une autre usine de semi-conducteurs toute proche, sera dans quelques années l'équivalent de celle d'une ville de 200 000, voire 280 000 habitants.

De plus, pour faire

l'économie des équipements nécessaires à leur retraitement et ainsi pouvoir les réinjecter dans le cycle de production, ces usines rejettent leurs eaux usées et partiellement traitées dans l'Isère ; des eaux contenant encore des résidus des produits chimiques toxiques auxquelles elles ont été mélangées. Tout cela sous le regard bienveillant du vice-président de la communauté de communes du Grésivaudan qui a garanti l'été dernier que, pour ST, l'eau continuera de couler à flots malgré la sécheresse générale. Pour la mise en service en 2003 de la deuxième tranche, appelée Crolles 300, ST avait déjà refusé d'investir dans le traitement et le recyclage de l'eau et avait bénéficié d'une deuxième adduction d'eau accordée par les collectivités locales.

STMicroelectronics n'est pas seulement gloutonne en eau, mais aussi en argent public : 2,5 milliards d'euros de subventions de l'État pour l'extension en cours ont notamment été annoncés par Macron lors de sa visite sur le site de Crolles le 12 juillet dernier. Et les profits, à hauteur de 4 milliards d'euros en 2022, sont aussi là pour confirmer que ST et ses actionnaires baignent dans les liquidités. Pour économiser l'eau, des moyens techniques de dépollution et de recyclage en circuit fermé existent. ST comme Soitec en auraient largement les moyens, mais cela assècherait une partie de leurs profits.

Correspondant LO

À terme, la consommation des usines ST-Microelectronics et Soitec équivaldra à 16 méga-bassines de Sainte-Soline par an... remplies d'eau potable extraite des sources grenobloises.

Du côté d'Éric Piolle, maire EELV de Grenoble et de certains élus, si on s'empresse de montrer son soutien à la contestation de Sainte-Soline, c'est le grand silence sur la consommation ahurissante des industriels. Mieux, Piolle était présent pour la visite de Macron, cet été à Crolles, venu annoncer 2,5 milliards de plus d'aides publiques, pour l'extension de ST.

Politicien vert, une espèce qui sait s'adapter à l'environnement.



Lors d'une précédente mobilisation.

EPSM – Le Mans : **vol au-dessus d'un nid de coucou**

Dernièrement, des salariés de l'EPSM (établissement de santé mentale de la Sarthe) se sont vu imposer de faire du « renfort régulier » au service des Urgences du centre hospitalier du Mans, à la place de leur activité ambulatoire habituelle.

Il leur est demandé, lors de ce renfort régulier, d'« assurer une surveillance des patients en attente de transfert vers l'EPSM », donc de surveiller, aux Urgences du centre hospitalier, des patients en état de crise demandant une prise en charge psychiatrique accrue, en attendant que se libère un lit pour eux à l'EPSM (hôpital psychiatrique spécialisé).

L'hôpital a désigné du doux nom de « patio » ce lieu où sont logés les patients. Il faut oser, lorsqu'on voit la réalité : dix à quinze personnes sont entassées dans un couloir – deux au mieux – sur des lits séparés par des paravents, tous donnant sur une baie vitrée et un vis-à-vis sur l'extérieur. Bien sûr, aucune intimité ni confidentialité, la seule douche pour dix à quinze personnes est éloignée du service et les quatre issues ne sont ni sécurisées ni surveillées par des soignants.

Quant à ceux-ci, ils ne sont prévenus que quelques jours avant le besoin de renfort, et à eux de se débrouiller avec leur vie familiale, les gardes d'enfant, les rendez-vous, etc. Mais c'est aussi à eux de se débrouiller pour réorganiser leur activité professionnelle déjà programmée, avec l'annulation de soins planifiés. Sur place, il n'y a aucun accès aux traitements ni aux ordonnances, et pas plus de connaissance du lieu de stockage du matériel élémentaire, comme les draps, les pichets, les gants, les désinfectants, pour assurer le minimum de confort aux patients. Bien sûr, il n'y a pas de vestiaire, il faut se changer dans les toilettes, sans parler des poubelles qui débordent. Mais, comble du luxe, les soignants ont tout de même droit à un micro-ondes pour réchauffer les repas qu'ils doivent distribuer aux patients.

Les directions du centre hospitalier et de l'EPSM conjointement, par leurs économies, leur politique de fermeture de lits menées depuis des lustres, mettent en situation de maltraitance non seulement les patients, mais aussi les soignants relégués au rôle de surveillants d'asile d'un autre âge. Heureusement, ceux de l'EPSM refusent de subir et de jouer ce rôle maltraitant et ont rapidement dénoncé les conditions de travail et d'accueil des patients imposées par les directions des deux hôpitaux.

Un signalement de danger grave et imminent a eu pour réponse une fin de non-recevoir, au prétexte que la direction avait sollicité la « réserve sanitaire », c'est-à-dire le renfort de quatre infirmiers pour deux semaines, ce qui ne règle en rien les problèmes d'accueil des patients et de conditions de travail.

Les soignants de l'EPSM ne comptent pas en rester là et feront en sorte de ne pas entériner cette situation révoltante.

Correspondant LO

Urgences de Feurs : **contre la fermeture**

À Feurs, petite ville de 8 000 habitants dans la Loire, 500 personnes se sont rassemblées samedi 25 mars, à l'appel du comité de défense du service public hospitalier du Forez, pour protester contre la menace de fermeture des Urgences de l'hôpital.

En conséquence de cette fermeture, qui pourrait intervenir dès le 4 avril, il ne resterait que les Urgences de Montbrison, dans le centre du département. Ces

dernières seraient elles-mêmes menacées, les hôpitaux les plus proches étant ceux de Saint-Étienne et Roanne, éloignés de plus de 40 kilomètres.

Les militants syndicaux de l'hôpital ont dénoncé la politique de santé du gouvernement, mais aussi celle du directeur de l'hôpital, qui a refusé de venir s'expliquer au rassemblement. Pour justifier la fermeture, il s'appuie sur l'application à partir du 3 avril de la loi Rist, du nom d'une députée Renaissance. Cette loi, présentée comme un moyen d'enrayer l'explosion des coûts du recours à du personnel intérimaire dans la santé, plafonne la rémunération des médecins assurant les gardes en intérim. Ce recours à l'intérim, utilisé un peu partout par les directions des hôpitaux, est

Hôpital de Gray : **halte à la dégradation**

À Gray, en Haute-Saône, la manifestation appelée le 25 mars contre la dégradation du service des Urgences de l'hôpital, une nouvelle fois menacé, a rassemblé un millier de participants, avec le personnel en tête, soutenu par la population.

En effet, depuis le 1^{er} mars, de 19 heures jusqu'à 7 h 30 le matin, un seul médecin urgentiste est en poste, au lieu de deux. Il est amené à faire des sorties smur (service mobile d'urgence et de réanimation), avec le risque avéré de devoir fermer l'accès aux Urgences, de ne pas pouvoir prendre en charge des patients, dans un territoire rural de 45 000 habitants où de nombreuses entreprises travaillent la nuit, avec des Ehpad et beaucoup de personnes isolées.

La direction du groupe hospitalier de Haute-Saône et les autorités de l'ARS, l'agence régionale de santé, ont beau dire qu'ils cherchent à recruter des urgentistes pour maintenir des Urgences à Gray, il n'y a aucune volonté de résultat. Ces décideurs irresponsables ont beau répéter que leur « régulation nocturne » est faite pour sécuriser la prise en charge des patients, ce discours mensonger ne passe pas du tout. « On ne veut pas d'un service régulé mais d'un service régulier », ont tonné les manifestants.

Cette situation est inacceptable pour les soignants qui, le 1^{er} mars, ont fait une grève très suivie, avec un premier



rassemblement de 500 personnes. En 2017 et encore en 2018, ce sont leurs mobilisations déterminées qui avaient permis le maintien des Urgences à Gray face à des menaces de fermeture, jusqu'à ce que ces autorités sanitaires reviennent à la charge. Elles n'ont cessé d'opérer des fermetures dans les hôpitaux dits de proximité, de supprimer des équipages de smur, et de surcharger les Urgences des gros hôpitaux comme Vesoul, Besançon, voire Dijon, situés à 60 kilomètres et plus de Gray, régulièrement saturés par manque de personnel et de moyens.

Le succès de cette nouvelle mobilisation, avec le soutien massif de la population, est un encouragement à continuer le combat contre ces choix criminels consistant à dépouiller les hôpitaux publics.

Correspondant LO

certes une façon choquante de compenser la pénurie en organisant une sorte de marché des praticiens. La loi Rist limite et encadre le recours à l'intérim, mais sans régler le problème de la pénurie du personnel soignant ni donner plus de moyens aux hôpitaux.

À Feurs, cela peut se traduire par la fermeture des Urgences et plus de 50 agents hospitaliers se retrouveraient sur le carreau. Un médecin urgentiste de l'hôpital de Montbrison a tiré la sonnette d'alarme, en alertant sur les dangers

pour la vie des populations qu'entraînerait la fermeture des Urgences.

Des élus, dont des maires des communes alentour, ont dénoncé les conséquences dramatiques de cette fermeture, mais le député LR de la circonscription n'a pas pu prendre la parole, empêché par une bronca et des cris de « Démission ! ». La lutte continue contre la fermeture, et un rendez-vous est fixé tous les soirs à 18 heures devant l'hôpital jusqu'au 3 avril. « On ne lâche rien ! » ont affirmé les manifestants.

Correspondant LO



Vertbaudet – Marquette-lez-Lille : la grève se poursuit

Depuis lundi 20 mars, la majorité des travailleurs de Vertbaudet à Marquette-lez-Lille, entreprise de vente à distance, sont en grève pour 300 euros d'augmentation de salaire.

La grève fait suite à l'annonce par la direction de 0 % d'augmentation salariale pour cette année, alors qu'elle affiche un bénéfice de 27 millions pour 2022. Chez ces travailleurs, dont la majorité sont des femmes et dont les salaires dépassent rarement le smic, c'est le mépris de trop de la part de la direction.

Les grévistes des différentes équipes se relaient quotidiennement à l'entrée de l'entreprise. Les

discussions étant interdites pendant les heures de travail, c'est enfin une occasion de se connaître et de souder les liens entre les équipes. Une caisse de grève mise en place par la CGT a eu un certain succès, montrant le soutien de nombreux travailleurs et de syndicats des alentours.

Pour tenter de briser la grève, la direction a usé de diverses méthodes. D'abord, elle a eu recours à des in-

termédiaires pour remplacer les grévistes. Ensuite, des huissiers sont venus pour assigner quelques grévistes. Enfin, vendredi 24 mars, une cinquantaine de CRS sont intervenus et ont levé le blocage des camions qui était organisé par des militants CGT extérieurs à l'entreprise, ainsi que le piquet de grève à côté de l'entrée. Le pari de la direction a été perdu, parce qu'au lieu de les démoraliser, cela a renforcé la colère des grévistes et ils ont reconduit la grève.

Au passage, la démonstration était faite, s'il le fallait, du camp défendu par la police. Cerise sur le gâteau, ce sont certains chefs qui sont venus débayer les restes après l'intervention des CRS, sous les moqueries des grévistes : « Pour une fois, c'est nous qui les regardons travailler, les mains dans les poches. »

Lundi 27 mars, les grévistes se sont retrouvés devant l'entreprise, la tête haute et avec la conscience qu'ils ont déjà gagné en force face à la direction.

Correspondant LO



CGI – Bordeaux : pour les retraites et les salaires

Depuis le 19 janvier, plusieurs dizaines d'informaticiens de CGI, à Bordeaux, se mobilisent et s'organisent pour les retraites mais aussi les salaires.

Cette entreprise de sous-traitance informatique compte 90 000 salariés dans le monde, dont 10 000 environ en France et 800 à Bordeaux. Avec près d'un milliard de bénéfices annuels, dont 100 millions en France, elle a profité de la crise sanitaire : en licenciant des salariés, en faisant travailler plus dur les autres et en maintenant une pression sur les salaires, elle a réussi à faire passer ses bénéfices nets de 800 euros par salarié et par mois à 1 000 euros. Les conditions de travail et les bas salaires avaient déjà poussé des travailleurs à débrayer en 2021 et 2022, même peu nombreux, mais l'attaque sur les retraites a fait monter la colère d'un cran.

Le 19 janvier, une soixantaine d'informaticiens se sont mis en grève et la moitié sont allés manifester. Une petite dizaine a alors préparé la suite, avec des réunions à la pause du midi sur le site, discutant tous les jours de la lutte contre la réforme des retraites et pour les salaires, et du lien entre ces deux combats.

Encouragés par la grève du 31 janvier et une mobilisation en augmentation, les participants ont cherché à en convaincre d'autres et à mieux s'organiser, au-delà des syndicats. Des assemblées générales ont été instaurées à la fin de chaque

manifestation, où les décisions sont débattues puis votées. Un réseau social permet de suivre l'actualité du mouvement, pratique pour ces salariés, nombreux en télétravail. Une pétition a été lancée, exigeant le retrait de la réforme des retraites, une augmentation collective de 400 euros net par mois et aucun salaire inférieur à 2 000 euros net.

Un comité de lutte a été créé, avec tous ceux qui souhaitent s'investir davantage, sous réserve d'y être élu. La pétition a été un succès avec plus de 200 signatures recueillies sur 400 salariés présents, et elle a été remise le 16 mars. Le 23, l'Assemblée générale des travailleurs de CGI, nom que se sont donné les grévistes, s'est de nouveau invitée dans les bureaux de la direction pour obtenir une réponse, qui a fait rire l'assemblée autant qu'elle a énervé : « La réponse est en cours de rédaction », « CGI n'est pas responsable de l'inflation », « Vous avez déjà eu des augmentations de salaire »...

Cette mobilisation est une première à CGI et ni la direction ni le 49.3 n'ont découragé les travailleurs, au contraire : ils les ont mis encore un peu plus en colère. La bataille contre la réforme des retraites et pour les salaires n'est pas finie !

Correspondant LO



IME – Compiègne : des attaques qui ne passent pas

Les salariés de l'institut médico-éducatif La Faisanderie, de Compiègne, ont organisé une journée « morte » et se sont rassemblés à 80, avec ceux de la Sessad, devant leur site, le matin du 23 mars.

Les travailleurs protestent contre les décisions prises par une toute nouvelle directrice, qui a envoyé des recommandés à trois salariés militants CGT, en vue de les licencier.

L'institut médico-éducatif (IME) de Compiègne et le Sessad, un service d'éducation spéciale et de soins à domicile, ont pour mission principale d'accueillir des enfants et des adolescents ayant une déficience intellectuelle. Cet établissement dépend du groupe OPHS, Office privé hygiène sociale, de Beauvais qui regroupe six établissements dans l'Oise et plus d'une centaine de salariés. Plusieurs entreprises, comme le service de restauration d'entreprises Croque & Toques, ou encore

Opheli, un service d'aide à domicile, en faisaient partie. On trouve au palmarès de la direction de ce groupe le licenciement de 170 salariés, des liquidations judiciaires et des pertes d'argent colossales.

En février dernier, le directeur de La Faisanderie, apprécié des travailleurs comme des parents, a été licencié sous prétexte de dysfonctionnements, à la surprise de tous, et aussitôt remplacé par cette directrice. Les raisons pour lesquelles elle avait été placée à la direction de l'OPHS de Beauvais sont apparues tout de suite clairement : sous prétexte d'un audit, faire des économies aux dépens du personnel et des enfants, la moindre dépense pour

leurs activités éducatives étant refusée.

Les conditions de travail se sont dès lors dégradées, ainsi que celles de l'accueil des enfants. Il n'était pas question de continuer à travailler dans ce climat, ni pour les salariés, ni pour les parents. Des réunions ont eu lieu pour se préparer à réagir collectivement. Certains parents, qui se sont joints aux salariés, ont averti des élus de la région et l'Agence régionale de santé de la situation. De plus, des pétitions circulent.

Lorsque la directrice convoque un collègue pour tenter de le licencier, c'est tout le monde qui est visé. Les salariés rassemblés le 23 mars veulent l'annulation de toutes les procédures de licenciement. Après ce premier rassemblement réussi, ils sont bien décidés à en prendre l'habitude.

Correspondant LO

Orange : contre les suppressions d'emplois

La direction d'Orange aurait évidemment préféré que son plan de suppressions de 669 postes dans la branche entreprise reste caché aux salariés jusqu'à son annonce officielle en CSE.

La direction en a été pour ses frais puisque l'information s'est diffusée rapidement dès la semaine précédente, semant inquiétude et colère parmi les salariés.

En effet, cette saignée devrait concerner 30 % des effectifs à court terme. Et elle arrive alors que les équipes sont déjà à bout de souffle avec les successions de départs anticipés et non

remplacés des salariés les plus âgés, dans le cadre du plan d'Orange de cessation progressive d'activité.

Des rassemblements de protestation ont donc pu être organisés au moment du CSE extraordinaire du 22 mars, sur les principaux sites concernés du groupe dont Lannion, Bagnolet, Rennes. À Rennes, 180 salariés se sont réunis avec des

représentants syndicaux pour mettre en commun leur connaissance de ce plan, que la direction veut réaliser sous forme de rupture conventionnelle collective. En appliquant ce dispositif, qui date des lois Macron de 2017, les patrons peuvent avoir la caution d'organisations syndicales et s'assurer ainsi un relais auprès des salariés. La direction a d'ailleurs déjà commencé le chantage à un plan de départs volontaires unilatéral si aucun accord n'était signé.

Dans les discussions entre collègues, c'est la colère qui l'emporte. Le groupe Orange, avec un bénéfice de plus de 2 milliards qui a triplé en 2022, s'est engagé auprès des actionnaires à augmenter le dividende en 2023 et en 2024. La direction présente une nouvelle fois la facture aux travailleurs en pleine mobilisation contre la réforme des retraites. Plus de la moitié des salariés concernés ayant plus de 50 ans, un départ

de l'entreprise dans le contexte actuel de chômage signifierait une situation d'autant plus précaire jusqu'à l'âge de la retraite.

L'assemblée s'est terminée sur une volonté partagée de se retrouver le lendemain nombreux en manifestation et en débrayage, la meilleure façon pour les travailleurs de montrer à la fois aux patrons et au gouvernement qu'ils ne vont pas se laisser faire.

Correspondant LO

Amazon - Gidy : on n'est pas des délinquants !

Mercredi 15 mars, alors que s'ouvraient des négociations sur les salaires (NAO), près de 200 travailleurs de l'un des trois sites Amazon de l'agglomération d'Orléans, celui de Gidy, dans le Loiret, déclenchaient pour la première fois une grève, qu'ils allaient reconduire jusqu'au lundi suivant.

En effet, les propositions de la direction ne faisant pas le compte, ils ont exigé une augmentation de 400 euros net pour tous. Comme le disaient certains grévistes, « c'est grâce à notre travail qu'ils font des milliards et ils ne nous donnent que des miettes », ou encore : « Le patron n'a pas de problème d'argent, nous c'est de plus en plus dur de faire le plein, alors que nous

sommes nombreux à venir de loin pour travailler. On se demande même si ça vaut le coup. » En comparaison, une ouvrière rappelait l'achat par le patron d'Amazon d'un super yacht à un demi-milliard de dollars !

Les actions Amazon que le patron leur attribuait chaque année représentaient une petite bouffée d'oxygène, aussi l'annonce de leur suppression a mis

le feu aux poudres d'une colère nourrie par des conditions de travail de plus en plus pénibles. Les travailleurs dénoncent le chantage à l'emploi exercé par la direction, ainsi que

les pressions permanentes faites au nom de la sécurité.

La direction n'a pas digéré cette réaction des travailleurs. Quarante-quatre d'entre eux ont été assignés en justice, accusés d'avoir

bloqué le site. Cela a été un choc pour tous les travailleurs qui ont refusé de se laisser intimider : « On n'est pas des délinquants, on veut simplement vivre de notre salaire, c'est logique qu'une grève gêne, c'est fait pour. »

Vendredi 24 mars, le tribunal, tout en considérant qu'il y avait eu un exercice abusif du droit de grève, rejetait les demandes d'Amazon et ne prononçait aucune sanction vis-à-vis des salariés. Leur combat pour leurs revendications et pour défendre leur droit à se faire entendre par la grève continue.

Correspondant LO



QUI SOMMES-NOUS ?

Lutte ouvrière

Union communiste (trotskyste), membre de l'Union communiste internationaliste

L'Union communiste (trotskyste) qui publie *Lutte ouvrière*, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité. Celle-ci est menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle, dont la division en classes sociales repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone: 0148108620 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée quarante-dix-neuf ans à partir du 1^{er} janvier 2020 - Gérant: Michel Rodinson. Associés: René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction: Michel Rodinson. - Tirage: 12000 exemplaires. Impression: Paris Offset Print - 30 rue Raspail - 93120 La Courneuve - Commission paritaire des publications n° 1024 C 85576 - ISSN 0024-7650 - Distribué par les MLP (Messageries lyonnaises de presse) - Dépôt légal mars 2023.

Toute correspondance à LUTTE OUVRIÈRE - BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX

Soutenir financièrement Lutte ouvrière

Lutte ouvrière ne peut compter, pour exister, éditer des affiches, des tracts, financer les campagnes électorales et toutes ses interventions, que sur ceux qui sympathisent avec son combat. C'est pourquoi nous faisons appel à vous. On peut nous soutenir financièrement par carte bancaire sur notre site ou nous adresser un don par chèque libellé à l'ordre de : Association de financement du parti Lutte ouvrière, en les remettant à un militant ou en les envoyant à l'adresse suivante : LUTTE OUVRIÈRE BP 20029 - 93501 PANTIN CEDEX. Merci d'indiquer lisiblement vos nom, pré-

nom et adresse, pour permettre l'envoi du reçu fiscal auquel ce don donnera droit. En effet, les dons à un parti politique donnent droit à une réduction d'impôt dans la proportion de 66 % de ce don et dans la limite de 20 % du revenu imposable. Ainsi un don de 300 euros donnera droit à une réduction d'impôts de 200 euros, à condition que l'impôt sur le revenu dépasse cette somme. Seuls les dons inférieurs à 150 euros peuvent être versés en espèces. Ces dons en espèces donnent lieu à un reçu, comme tous les autres dons, mais n'ouvrent pas droit à une réduction fiscale. Une personne physique ne peut verser

un don que si elle est de nationalité française ou si elle réside en France. L'association de financement du parti Lutte ouvrière a été agréée le 30 novembre 2009. Elle est seule habilitée à recueillir les dons de personnes identifiées. L'article 11-4 de la loi du 11 mars 1988 précise que les dons et cotisations d'une personne physique à un ou plusieurs partis politiques sont plafonnés à 7 500 euros par an. L'article 11-5 de cette loi dispose que « ceux qui ont versé des dons à un ou plusieurs partis politiques en violation de l'article 11-4 sont punis d'une amende de 3 750 euros et d'un an d'emprisonnement ».



Bulletin d'abonnement

Je souhaite m'abonner à Lutte ouvrière Lutte de classe

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

Ci-joint la somme de :
Chèque à l'ordre de Lutte ouvrière : à adresser à LUTTE OUVRIÈRE, BP 20029, 93501 PANTIN CEDEX

Tarif des abonnements	Lutte ouvrière		Lutte de classe
Destination	6 mois	Un an	Un an
France, Outre-mer	25 €	50 €	18 €
Outre-mer avion	33 €	65 €	20 €
Reste du monde	43 €	85 €	25 €

Envoi sous pli fermé : tarifs sur demande.

Sur Internet
www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

Vidéos www.lutte-ouvriere.org/multimedia
Audio-LO www.lutte-ouvriere-audio.org

Crise bancaire: le début de la panique

Alors que tous les dirigeants bourgeois essayent de dire le contraire, la faillite de la Silicon Valley Bank a déclenché un vent de panique autour des banques. Depuis, Signature Bank, Credit Suisse, First Bank et maintenant la Deutsche Bank sont dans la tourmente.

À la suite de la faillite de la Silicon Valley Bank censée n'être qu'une banque régionale américaine, celle du Credit Suisse montre que l'affaire est d'une autre envergure. Cette banque est dite systémique, c'est-à-dire qu'elle a des liens avec toutes les autres grandes banques mondiales. Elle

risque donc d'en emporter dans son sillage, provoquant un effet boule de neige.

Face à ce risque, les spéculateurs fuient le secteur bancaire tant prisé jusqu'à la veille du week-end, ils ont revendu massivement leurs actions liées aux banques, de peur qu'une

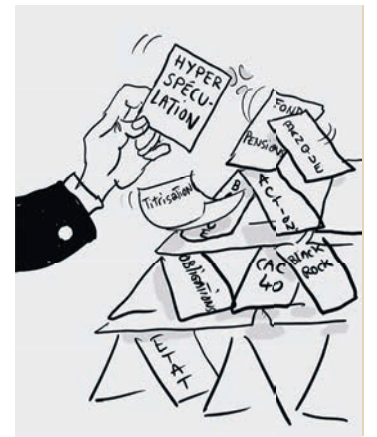
nouvelle annonce de faillite se produise. Et ils ont provoqué ainsi la chute des cours des banques à la Bourse, comme cela s'est produit pour la Société générale et la BNP.

Profitant de ce chaos, les spéculateurs, constitués en fonds, cherchent le bon coup en ciblant les banques les plus fragiles. L'effondrement de Credit Suisse leur a ainsi fait empocher 430 millions de dollars.

La méfiance grandit donc sur les marchés financiers. La Deutsche Bank a effectué

un rachat anticipé de certaines de ses obligations pour rassurer sur son état de santé... mais les spéculateurs en ont conclu que, si elle a besoin de rassurer, c'est qu'elle ne va pas si bien. Alors le cours en Bourse de la Deutsche Bank a plongé également.

Dans ces conditions, l'or, considéré comme valeur refuge en temps de crise, est à son niveau le plus haut depuis des mois. En revanche, le cours du pétrole baisse, car les spéculateurs s'attendent à une récession



économique... qu'ils sont en train de provoquer.

Joséphine Sina

Pêche: moins de poissons et de marins, plus de profits

Le 30 mars devait être une journée morte dans tous les ports de pêche, ponctuée de manifestations pour exiger une entrevue avec le secrétaire d'État à la Mer, voire avec le président.

Les patrons pêcheurs et leurs équipages protestent contre une décision de la Commission européenne interdisant d'ici 2030 le chalut de fond dans les zones maritimes protégées. D'après les professionnels, cette dernière mesure concernerait un tiers de la zone côtière et ruinerait un quart de la

pêche européenne. Les pêcheurs allemands, néerlandais et danois ont d'ailleurs bloqué le port de Büsum, en mer du Nord, le 23 mars, et des navires néerlandais ont participé au mouvement à Boulogne le même jour.

En Bretagne, les manifestations sont parties des petits patrons qui ont manifesté à

Rennes, le 22 mars, puis à Lorient, Concarneau et Le Guilvinec les jours suivants, bientôt rejoints par ceux des autres régions. Ils n'ont pas attendu le Comité national des pêches, organisme regroupant tous les patrons de la filière, affirmant avec raison que ce Comité est sous l'influence des grands armements. Il en est des pêcheurs comme des paysans, leurs organismes professionnels dits représentatifs sont sous la coupe des capitalistes du secteur, qui ont leurs entrées dans les ministères et à la Commission européenne et bénéficient de lois et de subventions sur mesure. Les petits patrons pêcheurs ne sont écoutés qu'après de vigoureuses protestations et sont subventionnés plus souvent pour cesser leur activité que pour la continuer. Quant aux salariés, aux dizaines de milliers de marins et d'ouvriers des ports, des conserveries et de la

logistique, ils n'ont pas droit à la parole. La survie de leurs employeurs doit suffire à leur bonheur, sinon, Pôle emploi y pourvoira.

La menace venant de la Commission européenne est certes toute relative puisque les ministres des principaux pays de pêcheries, France, Espagne, Allemagne, Pays-Bas, Danemark, s'y opposent. Mais, s'ajoutant à bien d'autres, elle apparaît comme une provocation. Les patrons pêcheurs dénoncent pêle-mêle la restriction des zones de pêche consécutive au Brexit, le prix exorbitant du carburant, la pression croissante des associations écologistes et toutes les mesures venant de l'État et de l'Europe, dont l'interdiction possible du chalut de fond. Mais le problème est bien plus grave. Il est vrai que les ONG écologistes ont souvent un souverain mépris pour les travailleurs de la mer, leurs

conditions de vie et même leurs emplois, mais le fait est que l'océan a été vidé de ses poissons, particulièrement en Europe de l'Ouest, et les pêcheurs en subissent déjà les conséquences.

Le volume pêché se maintient en développant des techniques industrielles, des filets plus grands et plus profonds, tirés par de plus gros moteurs, par exemple. À ce jeu, ce sont les bateaux-usines des plus gros armements, ratissant toutes les mers du globe, qui gagnent. Les petits pêcheurs sont évincés, les équipages licenciés et les harengs décimés. Les États et la Commission européenne, entièrement à la dévotion des grands armements, accompagnent cette évolution. Les petits patrons, les ONG et les harengs n'ont pas les moyens de l'empêcher. Les travailleurs, en mer comme à terre, eux, le peuvent.

Paul Galois



Manifestation de marins-pêcheurs à Rennes, le 22 mars.

Fête de Lutte ouvrière Samedi 27, dimanche 28 et lundi 29 mai à Presles (Val-d'Oise)

Les 27, 28 et 29 mai, la Fête de Lutte ouvrière sera, cette année peut-être encore plus que d'habitude, un grand espace de forums.

On ne peut savoir à quoi auront mené le mouvement actuel sur les retraites, les soubresauts de la crise bancaire, l'évolution de la guerre en Ukraine. Mais ces problèmes resteront

d'actualité pour l'ensemble du monde du travail, et bien d'autres dans lesquels les révolutionnaires doivent défendre un point de vue de classe.

Ainsi, plusieurs espaces seront consacrés à des sujets tels que la crise climatique, l'impérialisme français en Afrique, la lutte des femmes en Iran et dans le monde, le conflit israélo-palestinien.

Dans d'autres domaines, de nombreux invités viendront présenter leurs livres, ou leurs travaux au chapiteau Karl Marx. Des thèmes historiques toujours brûlants seront abordés : l'actualité de Marx et d'Engels, la Commune, la Révolution russe, le trotskysme... Une exposition de photos sera aussi consacrée à la classe ouvrière d'Argentine.

Cartes d'entrée

Jusqu'au 15 avril, la carte d'entrée pour les trois jours coûte 15 euros. Après cette date, elle passera à 20 euros, puis 25 euros à partir du 25 mai et à l'entrée. L'entrée est gratuite pour les enfants de moins de 14 ans accompagnés.

On peut bénéficier de 20 % de réduction en se procurant à l'avance des bons d'achat. Payés 4 euros, ils valent 5 euros pendant la fête.

Cartes d'entrée et bons d'achat sont disponibles auprès de nos camarades ou sur le site Internet de la fête.

Programme et renseignements pratiques :
fete.lutte-ouvriere.org

